

ARRETE 2024\021 FERMETURE DU STADE DE FOOTBALL POUR INTEMPERIES

Nous, Maire de la commune de Guerville

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ARRETONS

Article le : considérant la nécessité de préserver le stade de football communal, celui-ci sera fermé le Samedi 6 et Dimanche 7 Avril 2024 pour cause de pluviométrie (terrain détrempé) et afin de préserver l'intégrité des joueurs.

Article 2 : le présent arrêté sera affiché.

AMPLIATION DU PRESENT ARRETE SERA ADRESSEE A:

- La Gendarmerie de Septeuil
- L'association ASGA

FAIT à Guerville, le 5 avril 2024 Pour Mme Le Maire, L'Adjoint par délégation,

M. HARDY.